

KENYA



LE DÉFI

BIEN QUE LA PRÉVALENCE DU VIH AU KENYA DIMINUE DE FAÇON CONSTANTE DEPUIS LE DÉBUT DES ANNÉES 1990, OÙ ELLE AVAIT ATTEINT 30 POUR CENT, LES ENQUÊTES DE POPULATION MENÉES AU COURS DES 10 DERNIÈRES ANNÉES INDIQUENT QUE LA PRÉVALENCE DU VIH PARMIS LES FEMMES ET LES HOMMES ÂGÉS DE 15 À 49 ANS EST PASSÉE DE 6,7 POUR CENT EN 2003 À 5,6 POUR CENT EN 2012¹.

LES FEMMES SONT TOUCHÉES DE FAÇON DISPROPORTIONNÉE PAR LE VIH. ELLES REPRÉSENTENT 58 POUR CENT DES PERSONNES INFECTÉES, LES JEUNES FEMMES ET LES FILLES ÉTANT PARTICULIÈREMENT VULNÉRABLES² PUISQUE LES FEMMES ÂGÉES DE 15 À 24 ANS SONT 60 POUR CENT PLUS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE SÉROPOSITIVES QUE LES HOMMES DE LA MÊME TRANCHE D'ÂGE³.

L'épidémie de VIH au Kenya est en grande partie due à la transmission par voie sexuelle, qui représente 93 pour cent des nouveaux cas d'infection au VIH⁴. Les rapports hétérosexuels au sein du mariage ou de la relation principale représentent 44 pour cent des causes de nouvelles infections, avec une prévalence du VIH de plus de 18 pour cent chez les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes et chez les consommatrices et consommateurs de drogues injectables, et de 29 pour cent chez les travailleuses du sexe⁵.

La violence fondée sur le genre et son lien avec l'infection par le VIH demeurent un sérieux défi dans ce pays. Le statut social inégal des femmes limite leur capacité à négocier des rapports sexuels protégés avec leurs maris ou leurs partenaires sexuels et il accroît leur vulnérabilité à la violence. Douze pour cent des femmes ont déclaré que leur première relation sexuelle avait eu lieu contre leur volonté ; et ce chiffre est de 22 pour cent chez les femmes qui ont débuté leur activité sexuelle avant 15 ans⁶. Les normes et les

attitudes néfastes liées au genre qui découlent de l'inégalité profonde entre les sexes accentuent encore le problème⁷.

L'ENVIRONNEMENT POLITIQUE

La Constitution de 2010 garantit l'égalité des droits des femmes et des hommes. Vision 2030, la principale stratégie de développement, contient également des dispositions fortes liées à l'égalité des sexes. En outre, le pays a ratifié les principaux instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits humains, notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). Le troisième Plan stratégique national de lutte contre le sida (Kenya National AIDS Strategic Plan III 2009/10 – 2012/13, KNASP III) démontre l'engagement du pays à traiter les dimensions relatives au genre et aux droits humains du VIH et du sida en mettant fortement l'accent sur le genre et en reconnaissant explicitement les façons dont l'inégalité de genre contribue à la progression de l'épidémie.

Depuis 2001, le Conseil national de lutte contre le sida (National AIDS Control Council, NACC) dispose d'un Comité

1 « Kenya AIDS Response Progress Report », 2014, p. 3.

2 Calcul fondé sur des estimations fournies par l'ONUSIDA, 2014, « Gap Report », A27, A33.

3 Ibid, p. A15.

4 « The Kenya AIDS Epidemic: Update 2011 ». Conseil national de lutte contre le sida et Programme national de contrôle du sida et des IST, Nairobi, 2011.

5 Ibid.

6 Bureau national des statistiques du Kenya, 2010

7 ONUSIDA, 2010, « Rapport ONUSIDA sur l'épidémie mondiale de sida ».

technique du genre (Gender Technical Committee, GTC) pour coordonner et renforcer l'intégration d'une perspective de genre dans le cadre de la lutte contre le VIH. Ses efforts ont contribué à l'identification des disparités entre les sexes et des préoccupations de genre, et ont permis de hiérarchiser les actions destinées aux femmes. En 2011, le NACC a lancé son « Plan d'action national 2009/2010 - 2012/2013 : intégration d'une perspective de genre dans la lutte contre le VIH au Kenya » (ci-après « Plan d'action sur le genre »), aligné sur le KNASP III. Son but principal est de contrôler et accélérer la mise en œuvre des priorités en matière d'égalité des sexes.

« CE PLAN D'ACTION SUR LE GENRE EST UN EFFORT DÉLIBÉRÉ VERS LA RÉALISATION DE L'APPROCHE DU KNASP III, QUI SOULIGNE QUE LES QUESTIONS "DES DROITS HUMAINS, DE L'ÉGALITÉ DES SEXES ET DE LA SENSIBILITÉ AU GENRE" DOIVENT ÊTRE TRAITÉES DANS TOUS LES ASPECTS DU PLAN STRATÉGIQUE. »

— Alloys S.S. Orago (directeur du NACC)⁸.

Deux organisations communautaires, Kenya Network of Women with AIDS (KENWA) et Women Fighting AIDS in Kenya (WOFAK), ont formé des équipes de plaidoyer pour faire pression sur les responsables politiques, afin qu'elles et ils adoptent des lois qui tiennent compte des besoins des femmes vivant avec le VIH (FVVIH). Néanmoins, il y a eu dans l'ensemble un manque de participation et de représentation des FVVIH dans la lutte nationale contre le VIH.

LA RÉPONSE DU PROGRAMME

Le programme de soutien à l'égalité des sexes dans le contexte du VIH/sida, qui s'est déroulé de 2009 à 2013, visait à intégrer l'égalité des sexes et les droits humains aux politiques de lutte contre le VIH. Le programme comportait deux parties principales : la promotion de la participation des FVVIH aux réseaux qui exercent une influence sur les politiques de lutte contre le VIH, et le renforcement de l'engagement national envers l'égalité des sexes dans la lutte contre le VIH.

PARTENAIRES DU PROGRAMME

- Conseil national de lutte contre le sida (NACC)
- Réseau kenyan des chefs religieux vivant avec ou étant affectés par le VIH/sida
- Kenya Voluntary Women's Rehabilitation Centre (KVOWRC)
- Fondation Lean on Me

- Réseau national d'autonomisation des personnes vivant avec le VIH et le sida au Kenya (National Empowerment Network of People Living with HIV and AIDS in Kenya, NEHPAK)
- Groupe d'entraide de femmes WISUVIE
- Femmes en lutte contre le sida au Kenya (Women Fighting AIDS in Kenya, WOFAK)

Un certain nombre d'évaluations des besoins et des capacités clés ont permis d'orienter les interventions stratégiques du programme. Un audit de genre réalisé en 2008 a montré qu'il existait un besoin fondamental de renforcement de la sensibilité au genre au sein des structures décentralisées du NACC et que les parties prenantes du gouvernement présentaient d'importantes lacunes en matière de capacités techniques dans la façon de mettre en œuvre les analyses comparatives entre les sexes, de même que pour l'intégration des préoccupations de genre dans leurs processus de planification, et ce, en dépit de leur volonté de le faire.

Le programme a donc placé une conseillère principale pour l'égalité des sexes au sein du NACC pour fournir un soutien au renforcement des capacités institutionnelles ainsi qu'une expertise technique. La conseillère a centré son travail sur l'approche du NACC en matière d'intégration d'une perspective de genre et de droits humains, et elle a également travaillé dans l'équipe spéciale qui a fourni un soutien technique à l'élaboration du Plan d'action sur le genre. En outre, elle a dirigé une formation sensible au genre destinée au personnel du NACC et participé à une équipe d'étude qui a mené un examen documentaire afin de dégager des données de référence sur le genre et le VIH. Dans le cadre de la formation, plus de 80 personnes, cadres moyens et supérieurs, membres du conseil d'administration et du personnel de terrain ont été sensibilisées à l'importance de l'intégration d'une perspective de genre et à la nécessité de promouvoir les droits humains et l'égalité de genre dans la lutte contre le VIH.

Un travail de recensement réalisé par le programme avec des organisations de FVVIH a révélé que, même si les femmes étaient de plus en plus impliquées dans des groupes et des réseaux d'entraide partout dans le pays, un grand nombre de ces organisations étaient de petite taille, peu financées et n'étaient pas représentées dans les processus politiques ou les programmes, quels qu'ils soient. De nombreuses FVVIH luttent contre la discrimination et la stigmatisation et n'avaient pas la capacité de plaider pour défendre leurs besoins et priorités aux niveaux national ou infranational. Le programme a soutenu le renforcement des capacités de près de 3 000 FVVIH en les formant, en leur proposant un mentorat et en les aidant à constituer des groupes et des réseaux d'entraide. Les réseaux de FVVIH ont appris à identifier les points d'entrée dans le processus d'élaboration des politiques, particulièrement au niveau

⁸ Conseil national de lutte contre le sida, « The National Action Plan 2009/2010 - 2012/2013: Mainstreaming gender in HIV responses in Kenya. », p. 3.

communautaire. Ils ont également pu voir comment renforcer leurs compétences de plaidoyer pour rendre leur engagement plus significatif.

Le programme a aussi réuni le gouvernement, les donateurs, les réseaux de FVVIH et les chercheuses et chercheurs qui travaillent sur le VIH lors du premier Symposium de prévention du VIH des femmes kenyanes, en 2010. En 2011, la conseillère pour l'égalité des sexes et le NACC ont organisé la première Conférence nationale de leadership des femmes pour les FVVIH. La conférence, qui a réuni plus de 200 femmes et représentantes de groupes et réseaux, a été consacrée aux droits des FVVIH et à leur accès aux ressources, de même qu'au développement de leurs capacités de leadership et de plaidoyer. Elle a également plaidé en faveur du mentorat des jeunes FVVIH, afin de notamment leur donner l'assurance nécessaire pour faire face à la stigmatisation et à la discrimination, plaider pour leurs droits et participer plus efficacement à la lutte nationale contre le VIH.

RÉALISATIONS

La formation au plaidoyer et au leadership **a renforcé la capacité individuelle et organisationnelle des FVVIH à occuper des rôles de leaders et à mener un plaidoyer dans la lutte contre le VIH.** Grâce à elle, un groupe de femmes compétentes et bien informées a émergé, des femmes qui n'ont pas peur de déclarer qu'elles sont séropositives. Nombre d'entre elles sont retournées auprès de leurs familles et communautés et ont fait changer les attitudes locales vis-à-vis des rapports du genre et du VIH. Ces femmes ont également joué le rôle de points focaux pour encadrer et mobiliser d'autres femmes vivant avec le VIH, y compris des jeunes femmes, afin de lutter contre les impacts du VIH et de s'engager efficacement dans la riposte nationale.

La formation aux droits humains a aidé des **FVVIH qui avaient été stérilisées de force dans des structures sanitaires publiques à s'unir pour dénoncer cette pratique comme étant discriminatoire et une violation de leurs droits constitutionnels.** Lorsque ces femmes se sont rendues à la Haute Cour pour demander réparation en justice, l'affaire a déclenché un énorme tollé national, poussant le ministre de la Santé publique à affirmer publiquement que la stérilisation forcée des FVVIH ne faisait pas partie de la politique du gouvernement, et la pratique a immédiatement pris fin.

La constitution d'un groupe solide de défense et d'un programme commun a permis aux FVVIH d'éclairer les politiques et d'obtenir un soutien financier. La conférence de 2011 et le symposium de 2012 ont rassemblé des organisations de femmes, y compris celles formées par des FVVIH, des responsables politiques et des chercheuses et chercheurs travaillant sur le VIH, ce qui a permis de développer une compréhension commune. Les recommandations

« LA VOIX DES FEMMES VIVANT AVEC LE VIH AU KENYA N'ÉTAIT PAS PROPORTIONNELLE AU FARDEAU DU VIH QU'ELLES PORTENT, ELLE N'ÉTAIT PAS VRAIMENT AUDIBLE DURANT L'ÉLABORATION DU KNASP 2009/10–2012/13. NOUS AVONS BESOIN D'UN LEADERSHIP FORT DES FVVIH POUR ASSURER LA VISIBILITÉ DES FEMMES VIVANT AVEC LE VIH ; L'ÉLAN CRÉÉ (GRÂCE AU FINANCEMENT D'ONU FEMMES ET DE LA CE) DOIT SE POURSUIVRE. »

— Eunice Odongi, administratrice principale du programme, NACC⁹.

issues des réunions ont orienté la mise sur pied du Plan d'action sur le genre. Un certain nombre de propositions de financement ont ensuite été soumises par des organisations communautaires de FVVIH au cours de l'appel à projets national pour le projet financé par la Banque mondiale *Guerre totale contre le VIH/sida*, qui dispose d'un budget de 115 millions de dollars américains.

Une étude a répertorié les organisations de FVVIH et dressé un état des lieux, ce qui a permis de mettre en lumière celles qui présentaient des lacunes en matière de compétences de leadership et de plaidoyer ou bien de gestion financière ou organisationnelle. À la suite de cette étude, **un répertoire des FVVIH et de leurs organisations pour 2010 et 2011 a été créé** pour éclairer les futures décisions et interventions des partenaires éventuels désireux de travailler avec les FVVIH.

Une étude de référence sur le genre et le VIH a été entreprise par le NACC avec le soutien de la conseillère pour l'égalité des sexes. Bien qu'une analyse approfondie soit encore nécessaire pour combler les lacunes informationnelles, l'étude fournit des informations de référence clés pour les politiques, la planification et le suivi des progrès en matière de dimensions genre, de violence fondée sur le genre, de santé de la procréation et de lutte contre le VIH.

Grâce à une série de séances de formation, **les capacités des membres du personnel du NACC ont été renforcées, afin qu'elles et ils mettent davantage en application les principes des droits humains et d'égalité, en vue d'accroître la sensibilité au genre des politiques, plans et programmes de la lutte nationale contre le VIH.** Le Système d'information et de gestion (MIS) a mis sur pied un portail d'apprentissage en ligne sur le site Web du NACC, qui intègre la question du genre et qui sera mis à jour régulièrement pour faciliter

⁹ Entrevue avec l'administratrice principale du programme du NACC (Programme ONU Femmes-CE 2009-2013).

l'apprentissage continu des membres actuels du personnel comme de ses futurs membres.

Le Plan d'action sur le genre a été distribué aux partenaires de développement et remis à tous les comtés pour orienter l'affectation des ressources et les plans de mise en œuvre à tous les niveaux. Cette distribution d'information est fondamentale étant donné le fonctionnement du gouvernement à deux niveaux (national et de comté).

Un partenariat solide a émergé entre les organisations de FVVIH et le NACC. Le NACC a acquis une meilleure compréhension de la façon dont des organisations gérées par des FVVIH peuvent prendre part à l'élaboration des politiques régionales et nationales, et de la manière de collaborer efficacement avec ces organisations. Les organisations de FVVIH ont, quant à elles, acquis des connaissances sur les points d'entrée dans le processus politique, et sur comment s'impliquer dans les processus d'établissement des priorités et de bilan du programme.

Le programme a permis au NACC de tenir compte de la contribution des FVVIH et de l'intégrer aux politiques et aux plans nationaux sur le VIH/sida. L'élaboration du Plan d'action sur le genre en constitue un bon exemple : des représentantes des organisations de FVVIH et la conseillère pour l'égalité des sexes ont participé à l'équipe spéciale qui a fourni des conseils techniques pertinents depuis la conception jusqu'à la finalisation du processus.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS

Il est essentiel d'avoir une conseillère pour l'égalité des sexes au Conseil national de lutte contre le sida, tant pour la fourniture de conseils techniques que pour la mobilisation des ressources afin de maintenir l'attention sur le genre au niveau des programmes et processus décisionnels, et d'encourager la participation des FVVIH à ces processus.

Sa participation s'est avérée essentielle et elle a donné une direction et son appui technique à tous les processus et efforts nationaux de réalisation de l'égalité des sexes dans la lutte contre le VIH.

Les efforts des FVVIH doivent être soutenus par une vision et des ressources à long terme parce que les transformations sociales se font à leur rythme et progressivement. Les groupes marginalisés ont besoin d'un soutien pour parvenir à s'organiser et parler d'une seule voix. Lorsqu'un groupe parvient à parler d'une seule voix, cette voix est bien plus puissante et mieux entendue que de nombreuses voix disparates et non coordonnées.

La formation au leadership et aux droits des femmes au sein d'un groupe peut transformer la pensée et les actions des femmes. Par exemple, après une formation organisée par le programme, des FVVIH qui avaient reçu un traitement inapproprié comprenant de nombreux effets secondaires néfastes ont tenu bon et sont parvenues à convaincre le médecin de prescrire un traitement plus approprié.

L'intégration et l'harmonisation des interventions du programme avec les priorités nationales rendent la lutte plus efficace et permettent aux gouvernements nationaux d'être mieux soutenus. Les activités de renforcement des capacités réalisées dans le cadre du programme ont été jugées pertinentes et utiles par les responsables du NACC, qui ont été en mesure d'adopter les points d'action identifiés lors des séances de formation, et de les intégrer aux plans annuels du NACC.

AVERTISSEMENT :

Cette publication a été réalisée par ONU Femmes avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité d'ONU Femmes et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne.

MENER LA LUTTE AU NIVEAU LOCAL : UNE PARTICIPANTE À LA FORMATION AU PLAIDOYER DU PROGRAMME D'ONU FEMMES ET DE LA COMMISSION EUROPÉENNE POUR LES FEMMES VIVANT AVEC LE VIH

Après le décès de son mari, mort du sida, Faustina, qui vit avec le VIH, a été accusée par certains de ses parents d'avoir amené la maladie dans sa famille. Elle et ses quatre enfants ont été chassés de leur maison et toutes les cultures de sa ferme ont été détruites. N'ayant nulle part où aller, elle a atterri dans un bidonville de Nairobi et s'y est finalement trouvée contrainte de se prostituer pour nourrir sa famille.

Faustina n'a pas baissé les bras. Elle a découvert le Kenya Voluntary Women Rehabilitation Centre et s'est vite inscrite à la formation sur le plaidoyer et les compétences

de leadership. Elle est rapidement devenue paire éducatrice et une ardente défenseuse pour d'autres femmes vivant avec le VIH.

Avec l'assurance et les compétences organisationnelles qu'elle venait d'acquérir, Faustina est retournée dans sa communauté et elle y a formé un groupe d'entraide de femmes, le Tigoi Women's Help Group. Elle a également réussi à obtenir un financement du NACC pour faire fonctionner l'organisation. Aujourd'hui, la communauté qui l'avait autrefois rejetée l'accepte, et elle est une dirigeante locale de la lutte contre le VIH.